

District de: Québec
No division: 18 - TERREBONNE
No cour:
No dossier: 41-3068889

FORMULAIRE 68
Avis de la faillite, de la première assemblée des créanciers
(paragraphe 102(1) de la Loi)

original modifié

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
LE SALON HAIR SHOP INC.
Personne morale légalement constituée ayant sa place d'affaires
au D-1-199 boul. Labelle à Rosemère QC J7A 2H2

Avis est donné de ce qui suit :

1. LE SALON HAIR SHOP INC. a déposé (ou est réputé avoir déposé) une cession (ou Une ordonnance de faillite a été rendue à l'égard de LE SALON HAIR SHOP INC.) le 17 avril 2024 et le soussigné, MALLETTE SYNDICS ET GESTIONNAIRES INC., a été nommé syndic de l'actif du failli par le séquestre officiel (ou par le tribunal), sous réserve de la confirmation par les créanciers de sa nomination ou de la nomination par ceux-ci d'un syndic de remplacement.

2. La première assemblée des créanciers du failli aura lieu le 8 mai 2024 à 10:00 heures à par Teams, pour y assister, veuillez faire votre demande à assemblee-syndic@mallette.ca.

3. Pour avoir le droit de voter à l'assemblée, chaque créancier doit déposer à l'intention du syndic avant l'assemblée une preuve de réclamation et, au besoin, une procuration.

4. Sont joints au présent avis un formulaire de preuve de réclamation, un formulaire de procuration et une liste des créanciers dont les réclamations se chiffrent à 25 \$ ou plus ainsi que le montant de leurs réclamations.

5. Les créanciers doivent prouver leurs réclamations à l'égard de l'actif du failli pour avoir droit de partage dans la distribution des montants réalisés provenant de l'actif.

Daté le 22 avril 2024, à Montréal

MALLETTE SYNDICS ET GESTIONNAIRES INC.
Syndic autorisé en insolvabilité

MALLETTE

Syndics et gestionnaires

District of: Quebec
Division No. 18 - TERREBONNE
Court No. 700-11-020913-226
Estate No. 41-3068889

200-3075 chemin des Quatre-Bourgeois
Québec QC G1W 5C4

2600-500 Place d'Armes
Montréal QC H2Y 2W2

info.syndics@mallette.ca

FORM 68
Notice of Bankruptcy, First Meeting of Creditors
(Subsection 102(1) of the Act)

Original

Amended

In the Matter of the Bankruptcy of
LE SALON HAIR SHOP INC.
of the city of Rosemère
in the Province of Quebec

Take notice that:

1. LE SALON HAIR SHOP INC. filed (or was deemed to have filed) an assignment (or a bankruptcy order was made against LE SALON HAIR SHOP INC.) on the 17th day of April 2024 and the undersigned, MALLETTE SYNDICS ET GESTIONNAIRES INC., was appointed as trustee of the estate of the bankrupt by the official receiver (or the Court); subject to affirmation by the creditors of the trustee's appointment or substitution of another trustee by the creditors.
2. The first meeting of creditors of the bankrupt will be held on the 8th day of May 2024 at 10:00 AM by Teams, to attend the meeting please make your request to: assemblee-syndic@mallette.ca.
3. To be entitled to vote at the meeting, a creditor must file with the trustee, before the meeting, a proof of claim and, where necessary, a proxy.
4. Enclosed with this notice are a proof of claim form, proxy form and list of creditors with claims amounting to \$25 or more showing the amounts of their claims.
5. Creditors must prove their claims against the estate of the bankrupt to share in any distribution of the proceeds realized from the estate.

Dated at Montréal this 22nd day of April, 2024.

MALLETTE SYNDICS ET GESTIONNAIRES INC.
Licensed Insolvency Trustee

District de: Québec
No division: 18 - TERREBONNE
No cour:
No dossier:

-- FORMULAIRE 21 --

Cession au profit des créanciers en général
(article 49 de la Loi)

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
LE SALON HAIR SHOP INC.
Personne morale légalement constituée ayant sa place d'affaires
au D-1-199 boul. Labelle à Rosemère QC J7A 2H2

Le présent acte fait le 15 avril 2024

entre

LE SALON HAIR SHOP INC.

D-1-199 boul. Labelle

Rosemère QC J7A 2H2

ci-après nommé «le débiteur»

et

MALLETTE SYNDICS ET GESTIONNAIRES INC.

ci-après nommé «le syndic»,

Personne physique

Personne morale ou autre entité légale

Attendu que le débiteur est insolvable et desire céder et abandonner tous ses biens afin qu'ils soient distribués entre ses créanciers, le tout conformément à la Loi,

En conséquence, le présent acte atteste que le débiteur, par les présentes, cède tous ses biens au syndic, aux fins et objets prévus par la Loi.

Signé à Montréal en la province de Québec, en présence de Sylvain Lapointe.

Sylvain Lapointe
Sylvain Lapointe (17 avr. 2024 08:01 EDT)

Sylvain Lapointe
Témoïn

15-avril-2024

Date

Marie-France Goyette
Marie-France Goyette (17 avr. 2024 07:15 EDT)

LE SALON HAIR SHOP INC.
débiteur

District de: Québec
 No division: 18 - TERREBONNE
 No cour:
 No dossier:

original modifié

-- FORMULAIRE 78 --
 Bilan - faillite d'entreprise déposée par une entité
 (paragraphe 49(2), alinéa 158d) et paragraphes 50(2) et 62(1) de la Loi

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
 LE SALON HAIR SHOP INC.
 Personne morale légalement constituée ayant sa place d'affaires
 au D-1-199 boul. Labelle à Rosemère QC J7A 2H2

Au failli :

Vous êtes tenu de remplir avec soin et exactitude le présent formulaire et les annexes applicables indiquant la situation de vos affaires à la date de votre faillite le _____ . Une fois rempli, ce formulaire et les listes annexées, constituent votre bilan, qui doit être vérifié sous serment ou par une déclaration solennelle.

PASSIF (tel que déclaré et estimé par l'officier)		ACTIF (tel que déclaré et estimé par l'officier)	
1. Créanciers non garantis: voir liste A	625 592,63	1. Inventaire	1 000,00
Équilibre de réclamations garantis: voir liste "B".....	0,00	2. Aménagements	0,00
Créanciers non garantis total.....	625 592,63	3. Comptes à recevoir et autres créances: voir liste E	
2. Créanciers garantis: voir liste B	1,00	Bonnes	0,00
3. Créanciers privilégiés: voir liste C	0,00	Douteuses	0,00
4. Dettes éventuelles, réclamations de fiducie ou autres (voir liste D) pouvant être réclamées pour une somme de . . .	0,00	Mauvaises	0,00
Total du passif	625 593,63	Estimation des créances qui peuvent être réalisées	0,00
Surplus	NIL	4. Lettres de change, billets à ordre, etc., voir liste F	0,00
		5. Dépôts en institutions financières	0,00
		6. Espèces	0,00
		7. Bétail	0,00
		8. Machines, outillage et installation	30 000,00
		9. Immeubles et biens réels: voir liste G	0,00
		10. Ameublement	0,00
		11. REER, FERR, Assurances-vie etc	0,00
		12. Valeurs mobilières (actions, obligations, débetures etc.	0,00
		13. Droits en vertu de testaments	0,00
		14. Véhicules	0,00
		15. Autres biens: voir liste H	0,00
		Si le failli est une personne morale, ajoutez :	
		Montant du capital souscrit	0,00
		Montant du capital payé	0,00
		Solde souscrit et impayé	0,00
		Estimation du solde qui peut être réalisé	0,00
		Total de l'actif	31 000,00
		Déficit	594 593,63

Je, Marie-France Goyette, de Piedmont en la province de Québec, étant dûment assermenté (ou ayant déclaré solennellement) déclare que le bilan qui suit et les listes annexées sont, à ma connaissance, un relevé complet, véridique et entier de les affaires de la corporation en ce 15 avril 2024, et indiquent au complet tous mes biens de quelque nature qu'ils soient, en ma possession et réversibles, tels que définis par la Loi.

ASSERMENTÉ (ou déclaré solennellement) à distance par Marie-France Goyette disant se trouver à Rosemère en la province de Québec, devant moi à Montréal en la province de Québec ce 15 avril 2024, conformément aux règlements provinciaux quant à l'administration du serment ou de la déclaration à distance.

Sylvain Lapointe
 Sylvain Lapointe (17 avr. 2024 08:01 EDT)
 Sylvain Lapointe, CPA, CIRP, SAI / LIT, Commissaire à
 l'Assermentation
 Pour la province de Québec
 Expire le 1 mai 2025

Marie-France Goyette
 Marie-France Goyette (17 avr. 2024 07:15 EDT)
 Marie-France Goyette

District de: Québec
No division: 18 - TERREBONNE
No cour:
No dossier:

FORM 78 -- Suite

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
LE SALON HAIR SHOP INC.
Personne morale légalement constituée ayant sa place d'affaires
au D-1-199 boul. Labelle à Rosemère QC J7A 2H2

Liste "A"
Créanciers Non Garantis

LE SALON HAIR SHOP INC.

No.	Nom du créancier	Adresse	Réclamation non garantis	Balance de réclamation	Total réclamation
1	9164-2892 Québec inc.	2800-600 rue de la Gauchetière Ouest Montréal QC H3B 4L2	111 419,86	0,00	111 419,86
2	Agence du revenu du Québec Attn: Direction régionale du recouvrement	Service des dossiers de faillites 1265 boul Charest O 9e étage C65-9K Québec QC G1N 4V5	130 828,85	0,00	130 828,85
3	Agence du revenu du Québec Attn: Direction régionale du recouvrement TPS-TVQ	Service des dossiers de faillites 1265 boul Charest O 9e étage C65-9K Québec QC G1N 4V5	313 966,63	0,00	313 966,63
4	ARC - Taxe - Québec impôt	Shawinigan-Sud National Verification and Collection Centre 4695 Shawinigan-Sud Blvd Shawinigan-Sud QC G9P 5H9	2 077,29	0,00	2 077,29
5	ARC - Taxe - Québec Prêt covid	Shawinigan-Sud National Verification and Collection Centre 4695 Shawinigan-Sud Blvd Shawinigan-Sud QC G9P 5H9	40 000,00	0,00	40 000,00
6	Marie-France Goyette	D-1-199 boul. Labelle Rosemère QC J7A 2H2	27 300,00	0,00	27 300,00
Total:			625 592,63	0,00	625 592,63

15-avr-2024

Date


Marie-France Goyette (17 avr. 2024 07:15 EDT)

Marie-France Goyette

District de: Québec
No division: 18 - TERREBONNE
No cour:
No dossier:

FORM 78 -- Suite

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
LE SALON HAIR SHOP INC.
Personne morale légalement constituée ayant sa place d'affaires
au D-1-199 boul. Labelle à Rosemère QC J7A 2H2
Liste "B"
Créanciers Garantis

LE SALON HAIR SHOP INC.

No.	Nom du créancier	Adresse	Montant de la réclamation	Détails de la garantie	Date de la garantie	Évaluation de la garantie	Surplus estimatif de la garantie	Solde non-garanti de la réclamation
1	Banque Nationale Groupe financier c/o FCT Default Solutions Attn: Département de faillite	PO Box 2514, Stn B London ON N6A 4G9	1,00	Biens de l'entreprise - Inventaire - Inventaire Biens de l'entreprise - Machinerie - Ameublement et équipement		1,00 0,00	999,00 30 000,00	
Total:			1,00			1,00	30 999,00	0,00

15-avr-2024

Date


Marie-France Goyette (17 avr. 2024 07:15 EDT)

Marie-France Goyette

District de: Québec
No division: 18 - TERREBONNE
No cour:
No dossier:

FORM 78 -- Suite

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
LE SALON HAIR SHOP INC.
Personne morale légalement constituée ayant sa place d'affaires
au D-1-199 boul. Labelle à Rosemère QC J7A 2H2
Liste "C"
Créanciers privilégiés pour salaires, loyers, etc.

LE SALON HAIR SHOP INC.

No.	Nom du créancier	Adresse et occupation	Nature de la réclamation	Période couverte par la réclamation	Montant de la réclamation	Montant payable intégralement	Solde à percevoir en dividendes
Total:					0,00	0,00	0,00

15-avr-2024

Date


Marie-France Goyette (17 avr. 2024 07:15 EDT)

Marie-France Goyette

District de: Québec
No division: 18 - TERREBONNE
No cour:
No dossier:

FORM 78 -- Suite

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
LE SALON HAIR SHOP INC.
Personne morale légalement constituée ayant sa place d'affaires
au D-1-199 boul. Labelle à Rosemère QC J7A 2H2
Liste "D"
Dettes éventuelles, réclamations de fiducie ou autres

LE SALON HAIR SHOP INC.

No.	Nom du créancier ou du réclamant	Adresse et occupation	Montant de la dette ou de la réclamation	Montant qui peut être réclamé en dividendes	Date où la dette a été contractée	Nature de la dette
Total:			0,00	0,00		

15-avr-2024

Date


Marie-France Goyette (17 avr. 2024 07:15 EDT)

Marie-France Goyette

District de: Québec
No division: 18 - TERREBONNE
No cour:
No dossier:

FORM 78 -- Suite

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
LE SALON HAIR SHOP INC.
Personne morale légalement constituée ayant sa place d'affaires
au D-1-199 boul. Labelle à Rosemère QC J7A 2H2

Liste "E"

Créances payables à l'actif

LE SALON HAIR SHOP INC.

No.	Nom du débiteur	Adresse et occupation	Nature de la dette	Montant de la dette (bonne, douteuse, mauvaise)	Folio du grand livre ou autre livre portant détails	Date de créance	Évaluation du produit	Détail des valeurs détenues en garantie pour le paiement de la créance
				0,00				
			Total:	0,00			0,00	
				0,00				

15-avr-2024

Date


Marie-France Goyette (17 avr. 2024 07:15 EDT)

Marie-France Goyette

District de: Québec
No division: 18 - TERREBONNE
No cour:
No dossier:

FORM 78 -- Suite

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
LE SALON HAIR SHOP INC.

Personne morale légalement constituée ayant sa place d'affaires
au D-1-199 boul. Labelle à Rosemère QC J7A 2H2

Liste "F"

Lettres de change, billets à ordre, gages, hypothèques, charges, privilèges sur biens meubles, etc., disponibles comme actif

LE SALON HAIR SHOP INC.

No.	Nom du prometteur, accepteur, endosseur, débiteur hypothécaire et garant	Adresse	Occupation	Montant de la lettre ou du billet à ordre, etc.	Date de l'échéance	Évaluation du produit	Détails de tout bien détenu en garantie pour le paiement de la lettre ou du billet à ordre, etc.
Total:				0,00		0,00	

15-avr-2024

Date


Marie-France Goyette (17 avr. 2024 07:15 EDT)

Marie-France Goyette

District de: Québec
No division: 18 - TERREBONNE
No cour:
No dossier:

FORM 78 -- Suite

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
LE SALON HAIR SHOP INC.
Personne morale légalement constituée ayant sa place d'affaires
au D-1-199 boul. Labelle à Rosemère QC J7A 2H2
Liste "G"
Immeubles et biens réels appartenant au failli
LE SALON HAIR SHOP INC.

Description de la propriété	Nature du droit du failli	Détenteur le titre	Valeur totale	Détails des hypothèques ou autre charges (nom, adresse, montant)	Valeur de rachat ou surplus
Total:			0,00		0,00

15-avr-2024

Date


Marie-France Goyette (17 avr. 2024 07:15 EDT)

Marie-France Goyette

District de: Québec
No division: 18 - TERREBONNE
No cour:
No dossier:

FORM 78 -- Fin

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
LE SALON HAIR SHOP INC.
Personne morale légalement constituée ayant sa place d'affaires
au D-1-199 boul. Labelle à Rosemère QC J7A 2H2
Liste "H"
Biens

LE SALON HAIR SHOP INC.
ÉTAT COMPLET ET NATURE DES BIENS

Nature des biens	Endroit où les biens sont situés	Détails des biens	Coût initial	Estimation des biens qui peuvent être
(a) Inventaire	En possession du débiteur	Inventaire	0,00	1 000,00
(b) Aménagements, etc.			0,00	0,00
(c) Espèces dans les institutions financières			0,00	0,00
(d) Espèces en caisse			0,00	0,00
(e) Bétail			0,00	0,00
(f) Machines, outillage et installation	En possession du débiteur	Ameublement et équipement	0,00	30 000,00
(g) Ameublement			0,00	0,00
(h) Assurances-vie RÉER, FÉER etc.			0,00	0,00
(i) Valeurs mobilières/Titres			0,00	0,00
(j) Droits en vertu de testaments, etc.			0,00	0,00
(k) Véhicules			0,00	0,00
(l) Taxes			0,00	0,00
(m) Autre			0,00	0,00
			Total:	31 000,00

15-avr-2024

Date


Marie-France Goyette (17 avr. 2024 07:15 EDT)

Marie-France Goyette

District de: Québec
No division: 18 - TERREBONNE
No cour: 700-11-020913-226
No dossier: 41-3068889

FORMULAIRE 31 / 36
Preuve de réclamation / Formulaire de procuration

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
LE SALON HAIR SHOP INC.
Personne morale légalement constituée ayant sa place d'affaires
au D-1-199 boul. Labelle à Rosemère QC J7A 2H2

Expédier tout avis ou toute correspondance concernant la présente réclamation à l'adresse suivante :

Dans l'affaire de la faillite de LE SALON HAIR SHOP INC. de Rosemère en la province de Québec et de la réclamation de _____, créancier.

Je, _____, de la ville de _____, créancier dans l'affaire susmentionnée, noi _____, de _____, mon fondé de pouvoir à tous égards l'affaire susmentionnée, sauf la réception de dividendes, celui-ci _____ (étant ou n'étant pas) habilité à nommer un autre fondé pouvoir à sa place.

Je, _____ (nom du créancier ou du représentant du créancier), de la ville de _____ d province de _____ certifie ce qui suit :

1. Je suis le créancier du failli susnommé (ou Je suis _____ (le poste/la fonction) du _____ créancier).

2. Je suis au courant de toutes les circonstances entourant la réclamation visée par le présent formulaire.

3. Le failli était, à la date de la faillite, soit le 17 avril 2024, endetté envers le créancier et l'est toujours, pour la somme _____\$, comme l'indique l'état de compte (ou l'affidavit) ci-annexé et désigné comme l'annexe A, après déduction montant de toute créance compensatoire à laquelle le failli a droit. (L'état de compte ou l'affidavit annexé doit faire mention des pi justificatives ou de toute autre preuve à l'appui de la réclamation.)

4. (Cochez la catégorie qui s'applique et remplissez les parties requises.)

A. RÉCLAMATION NON GARANTIE AU MONTANT DE _____ \$

(autre qu'une réclamation d'un client visée par l'article 262 de la Loi)

En ce qui concerne cette créance, je ne détiens aucun avoir du failli à titre de garantie et :

(Cochez ce qui s'applique.)

pour le montant de _____ \$, je ne revendique aucun droit à un rang prioritaire.

pour le montant de _____ \$, je revendique le droit à un rang prioritaire en vertu de l'article 136 de la Loi.

(Indiquez sur une feuille annexée les renseignements à l'appui de la réclamation prioritaire.)

B. RÉCLAMATION DU LOCATEUR SUITE À LA RÉSILIATION D'UN BAIL, AU MONTANT DE _____ \$

J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 65.2(4) de la Loi, dont les détails sont mentionnés ci-après :

(Donnez tous les détails de la réclamation, y compris les calculs s'y rapportant.)

C. RÉCLAMATION GARANTIE AU MONTANT DE _____ \$

En ce qui concerne la créance susmentionnée, je détiens des avoirs du failli à titre de garantie, dont la valeur estimative s'élève à _____ \$ et dont les détails sont mentionnés ci-après :

(Donnez des renseignements complets au sujet de la garantie, y compris la date à laquelle elle a été donnée et la valeur que vous lui attribuez, et annexez une copie des documents relatifs à la garantie.)

D. RÉCLAMATION D'UN AGRICULTEUR, D'UN PÊCHEUR OU D'UN AQUICULTEUR AU MONTANT DE _____ \$

J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.2(1) de la Loi pour la somme impayée de _____ \$

(Veuillez joindre une copie de l'acte de vente et des reçus de livraison.)

E. RÉCLAMATION D'UN SALARIÉ AU MONTANT DE _____ \$

J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.3(8) de la Loi au montant de _____ \$

J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.4(8) de la Loi au montant de _____ \$

J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.4(8) de la Loi au montant de _____ \$

J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.4(8) de la Loi au montant de _____ \$

F. RÉCLAMATION D'UN EMPLOYÉ RELATIVE AU RÉGIME DE PENSION AU MONTANT DE _____ \$

J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.5 de la Loi au montant de _____ \$

J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.6 de la Loi au montant de _____ \$

J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.6 de la Loi au montant de _____ \$

G. RÉCLAMATION CONTRE LES ADMINISTRATEURS AU MONTANT DE _____ \$

(À remplir lorsque la proposition vise une transaction quant à une réclamation contre les administrateurs.)

J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 50(13) de la Loi, dont les détails sont mentionnés ci-après :

(Donnez tous les détails de la réclamation, y compris les calculs s'y rapportant.)

H. RÉCLAMATION D'UN CLIENT D'UN COURTIER EN VALEURS MOBILIÈRES FAILLI AU MONTANT DE _____ \$

J'ai une réclamation en tant que client en conformité avec l'article 262 de la Loi pour des capitaux nets, dont les détails sont mentionnés ci-après :

(Donnez tous les détails de la réclamation, y compris les calculs s'y rapportant.)

5. Au meilleur de ma connaissance, je _____ (suis/ne suis pas) (ou le créancier susnommé _____ (est/n'est pas)) lié au selon l'article 4 de la Loi, et (j'ai/le créancier susnommé a/je n'ai pas/le créancier susnommé n'a pas) un lien de dépendance avec le failli.

6. Les montants suivants constituent les paiements que j'ai reçus du failli et les crédits que j'ai attribués à celui-ci et les opéra sous-évaluées selon le paragraphe 2(1) de la Loi auxquelles j'ai contribué ou été partie intéressée au cours des trois mois (ou, si le créancier le failli sont des "personnes liées" au sens du paragraphe 4(2) de la Loi, au cours des douze mois) précédant immédiatement l'ouverture c faillite, tel que défini à l'article 2 de la Loi: (Donnez les détails des paiements, des crédits et des opérations sous-évaluées.)

7. (Applicable seulement dans le cas de la faillite d'une personne physique)

Lorsque le syndic doit réexaminer la situation financière du failli pour déterminer si celui-ci est tenu de verser les paiements prévus à l'article 68 de la LFI, je demande que l'on m'avise, conformément au paragraphe 68(4) de la Loi, du nouveau montant que le failli est tenu de verser à l'actif de la faillite ou du fait que le failli n'a plus de revenu excédentaire.

Je demande qu'une copie du rapport dûment rempli par le syndic quant à la demande de libération du failli, en conformité avec le paragraphe 170(1) de la Loi, me soit expédiée à l'adresse susmentionnée.

Daté le _____, à _____.

Témoin

Créancier (personne physique)

Créancier (personne morale)

Témoin

Par

Nom et titre du signataire autorisé

Numéro de téléphone : _____

Retournez à :

Numéro de télécopieur : _____

Adresse électronique : _____

MALLETTE SYNDICS ET GESTIONNAIRES INC. - Syndic autorisé en insolvabilité

Par:

Sylvain Lapointe, CPA, CIRP, SAI / LIT - Syndic autorisé en insolvabilité

200-3075 chemin des Quatre-Bourgeois

Québec QC G1W 5C4

Télécopieur: (418) 681-1707

Courriel: reclamations-syndic.quebec@mallette.ca

REMARQUE :

Si un affidavit est joint au présent formulaire, il doit avoir été fait devant une personne autorisée à recevoir des affidavits.

AVERTISSEMENTS :

Le syndic peut, en vertu du paragraphe 128(3) de la Loi, racheter une garantie sur paiement au créancier garanti de la créance ou de la valeur de la garantie telle qu'elle a été fixée par le créancier garanti dans la preuve de garantie.

Le paragraphe 201(1) de la Loi prévoit l'imposition de peines sévères en cas de présentation de réclamations, de preuves, de déclarations ou d'états de compte qui sont faux.

District of: Quebec
Division No. 18 - TERREBONNE
Court No. 700-11-020913-226
Estate No. 41-3068889

FORM 31 / 36
Proof of Claim / Proxy
In the Matter of the Bankruptcy of
LE SALON HAIR SHOP INC.
of the city of Rosemère
in the Province of Quebec

All notices or correspondence regarding this claim must be forwarded to the following address:

In the matter of the bankruptcy of LE SALON HAIR SHOP INC. of the city of Rosemère in the Province of Quebec and the claim of _____, creditor.

I, _____, of the city of _____, a creditor in the above matter, hereby appoint _____, of _____, to be my proxyholder in the above matter, except as to the receipt of dividends, _____ (with or without) power to appoint another proxyholder in his or her place.

I, _____ (name of creditor or representative of the creditor), of the city of _____ in the province of _____ do hereby certify:

1. That I am a creditor of the above named debtor (or I am _____ (position/title) of _____, creditor).

2. That I have knowledge of all the circumstances connected with the claim referred to below.

3. That the debtor was, at the date of bankruptcy, namely the 17th day of April 2024, and still is, indebted to the creditor in the sum of \$ _____, as specified in the statement of account (or affidavit or solemn declaration) attached and marked Schedule "A", after deducting any counterclaims to which the debtor is entitled. (The attached statement of account or affidavit must specify the vouchers or other evidence in support of the claim.)

4. (Check and complete appropriate category.)

A. UNSECURED CLAIM OF \$ _____

(other than as a customer contemplated by Section 262 of the Act)

That in respect of this debt, I do not hold any assets of the debtor as security and

(Check appropriate description.)

Regarding the amount of \$ _____, I claim a right to a priority under section 136 of the Act.

Regarding the amount of \$ _____, I do not claim a right to a priority.

(Set out on an attached sheet details to support priority claim.)

B. CLAIM OF LESSOR FOR DISCLAIMER OF A LEASE \$ _____

That I hereby make a claim under subsection 65.2(4) of the Act, particulars of which are as follows:

(Give full particulars of the claim, including the calculations upon which the claim is based.)

C. SECURED CLAIM OF \$ _____

That in respect of this debt, I hold assets of the debtor valued at \$ _____ as security, particulars of which are as follows:

(Give full particulars of the security, including the date on which the security was given and the value at which you assess the security, and attach a copy of the security documents.)

D. CLAIM BY FARMER, FISHERMAN OR AQUACULTURIST OF \$ _____

That I hereby make a claim under subsection 81.2(1) of the Act for the unpaid amount of \$ _____

(Attach a copy of sales agreement and delivery receipts.)

E. CLAIM BY WAGE EARNER OF \$ _____

That I hereby make a claim under subsection 81.3(8) of the Act in the amount of \$ _____,

That I hereby make a claim under subsection 81.4(8) of the Act in the amount of \$ _____,

F. CLAIM BY EMPLOYEE FOR UNPAID AMOUNT REGARDING PENSION PLAN OF \$ _____

That I hereby make a claim under subsection 81.5 of the Act in the amount of \$ _____,

That I hereby make a claim under subsection 81.6 of the Act in the amount of \$ _____,

G. CLAIM AGAINST DIRECTOR \$ _____

(To be completed when a proposal provides for the compromise of claims against directors.)

That I hereby make a claim under subsection 50(13) of the Act, particulars of which are as follows:

(Give full particulars of the claim, including the calculations upon which the claim is based.)

H. CLAIM OF A CUSTOMER OF A BANKRUPT SECURITIES FIRM \$ _____

That I hereby make a claim as a customer for net equity as contemplated by section 262 of the Act, particulars of which are as follows:
(Give full particulars of the claim, including the calculations upon which the claim is based.)

5. That, to the best of my knowledge, I _____ (am/am not) (or the above-named creditor _____ (is/is not)) related to the debtor within the meaning of section 4 of the Act, and _____ (have/has/have not/has not) dealt with the debtor in a non-arm's-length manner.

6. That the following are the payments that I have received from, and the credits that I have allowed to, and the transfers at undervalue within the meaning of subsection 2(1) of the Act that I have been privy to or a party to with the debtor within the three months (or, if the creditor and debtor are related within the meaning of section 4 of the Act or were not dealing with each other at arm's length, within the 12 months) immediately before the date of the initial bankruptcy event within the meaning of Section 2 of the Act: (Provide details of payments, credits and transfers at undervalue.)

7. (Applicable only in the case of the bankruptcy of an individual.)

Whenever the trustee reviews the financial situation of a bankrupt to redetermine whether or not the bankrupt is required to make payments under section 68 of the Act, I request to be informed, pursuant to paragraph 68(4) of the Act, of the new fixed amount or of the fact that there is no longer surplus income.

I request that a copy of the report filed by the trustee regarding the bankrupt's application for discharge pursuant to subsection 170(1) of the Act be sent to the above address.

Dated at _____, this _____ day of _____, _____.

Witness

Individual Creditor

Witness

Name of Corporate Creditor

Per _____
Name and Title of Signing Officer

Return To:

Phone Number: _____
Fax Number: _____
E-mail Address: _____

MALLETTE SYNDICS ET GESTIONNAIRES INC. - Licensed Insolvency Trustee
Per:

Sylvain Lapointe, CPA, CIRP, SAI / LIT - Licensed Insolvency Trustee
200-3075 chemin des Quatre-Bourgeois
Québec QC G1W 5C4
Fax: (418) 681-1707
E-mail: reclamations-syndic.quebec@mallette.ca

NOTE: If an affidavit is attached, it must have been made before a person qualified to take affidavits.

WARNINGS: A trustee may, pursuant to subsection 128(3) of the Act, redeem a security on payment to the secured creditor of the debt or the value of the security as assessed, in a proof of security, by the secured creditor.

Subsection 201(1) of the Act provides severe penalties for making any false claim, proof, declaration or statement of account.